

La Barbastelle des Sommets



Le p'tit bulletin du Monestier-en-Vocance

N° 9 - Janvier 2021

EDITO

SOMMAIRE

Lettre du Maire	p. 2
Informations municipales	p.3
Echos d'ici et là	p. 4
Si les patrimoines m'étaient contés	p. 6
Jeux et recettes de cuisine	p. 7
Courrier des villageois	p. 8
Petites annonces	p. 10

La Barbastelle vous souhaite une excellente année 2021 !

...et croise les ailes pour que le sinistre virus nous laisse un peu tranquille, que nous puissions à nouveau nous rencontrer, rire sans masques, nous embrasser sans inquiétude, aller au spectacle, boire un verre entre amis à la Foire de la Saint-Georges... Bref tout ce qui fait le sel de la vie ! Parole de chauve-souris, ça reviendra, c'est sûr.

En attendant, on prend patience et on soigne son moral en se plongeant dans son journal préféré - *La Barbastelle*, évidemment !

Si vous souhaitez participer à la rédaction des prochaines « Barbastelle », n'hésitez pas à vous faire connaître. Ce bulletin est aussi le vôtre. Une anecdote à raconter, un coup de cœur à partager, une recette de cuisine à divulguer, la Barbastelle guette la boîte-aux-lettres !

Horaires d'ouverture de la Mairie (en l'absence de notre secrétaire Fabienne) :

Le vendredi : 9h30 – 12h

Autres jours : sur rendez-vous

En cas d'urgence ou de besoin, vous pouvez contacter :

M. le Maire Denis Sauze au 06 50 88 22 86

Le premier adjoint Mathieu Lachand au 06 95 55 73 22

La deuxième adjointe Agnès Lory au 04 75 32 29 82

Permanence « à votre écoute »



Cet espace de rencontre et d'écoute est mis en place par la commission Communication de la Municipalité ; le but est de favoriser les échanges sur tous les sujets qui vous tiennent à cœur. »

Maurizia Frier

Prochaines permanences les premiers mardis du mois : le 2 février, le 2 Mars et le 6 avril 2021
De 10 h 00 à 12 h 00

La Lettre du Maire

Chers Mounitères,

Notre petit journal communal m'offre la possibilité de m'adresser à vous en ce début d'année. Nous venons de traverser une année exceptionnelle : l'épidémie de COVID et la situation sanitaire que nous avons connue et qui perdure ont totalement bouleversé nos modes de vie et notre rapport aux autres. Cette situation inédite doit nous permettre de questionner notre rapport au monde et l'organisation de nos sociétés. Mes premières pensées vont aux personnes qui ont souffert et qui sont affectées dans leur chair par la maladie.

2020 était l'année du renouvellement des conseils municipaux. Malgré les contraintes sanitaires les élections ont eu lieu et je remercie les électeurs du Monestier pour leur forte mobilisation. Une nouvelle équipe municipale est maintenant en place.

Conformément à ce que j'ai annoncé lors de la campagne électorale, ma candidature s'inscrivait dans la perspective de la transition entre deux mandats - l'objectif était de mettre en place un nouveau conseil municipal, puis de me retirer de la fonction de maire. A ce jour, les conditions de cette passation sont réunies et j'ai donc présenté ma demande de démission à Madame le préfet de l'Ardèche. Lorsque ma démission sera acceptée, je convoquerai le conseil municipal pour l'élection d'un nouveau maire et la mise en place d'un nouvel exécutif. Ma volonté est de rester au conseil municipal et de garder pour l'instant ma délégation à l'agglomération du bassin d'Annonay.

J'ai été très heureux pendant ces 25 dernières années de conduire les différentes équipes municipales successives, parfois avec la difficulté de la charge des responsabilités, mais toujours avec l'idée de servir au mieux la fonction qui m'était confiée.

J'ai eu à cœur de donner du sens à l'action communale dans une cohérence de projet, porté par la volonté d'améliorer la qualité de vie et le vivre en commun dans notre petit village. Avec la conviction forte que la commune doit être un espace ouvert au territoire élargi. C'est cette vision qui a guidée les orientations de l'action menée.

Je remercie les conseillers municipaux qui se sont investis à mes côtés tout au long de ces années.

J'ai souhaité après 4 mandats prendre du recul, et laisser la place à de nouvelles personnes.

Je remercie l'équipe municipale actuelle qui s'est immédiatement mise au travail. Avec un bravo tout particulier à la commission communication qui élabore la « Barbastelle », notre petit journal, qui présente d'autres informations communales que je n'évoque pas ici.

Je remercie Les employés municipaux, Fabienne, Norbert, Nadège et Jérôme qui vient de les rejoindre. Avec une pensée toute particulière pour Fabienne, qui malgré ses difficultés nous rend de grands services au secrétariat.

Je vous souhaite une très belle année 2021, pleine de vitalité et de volonté pour construire l'avenir.

Prenez bien soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Denis Sauze, maire de Monestier

Informations municipales

• Des **travaux d'élagage** ont été réalisés par l'entreprise Bruc, l'objectif de cette opération était de dégager les portions de routes les plus ombragées en coupant toutes les branches et arbres susceptibles de ployer sous le poids de la neige et d'obstruer le passage; en même temps cela permet aux véhicules encombrants de type grutier/camions de pompiers de passer facilement; à terme les secteurs ainsi élagués se dégradent moins vite et, les arbres laissant mieux passer la lumière, ils dégèlent plus rapidement. Les opérations ont duré 3 jours pleins et ont mobilisé beaucoup de monde pour dégager environ 8 km de voirie sur les secteurs les plus « critiques » : Fournas/Bessiat, Bégué, Rochemoire.



• **Un site internet tout beau tout neuf pour la commune !** Le Monestier s'est doté d'un nouveau site internet, accessible à l'adresse : www.monestier07.fr Sur ce site disponible sur ordinateur, tablette ou smartphone, vous pouvez réaliser vos demandes d'actes d'état civil, consulter les délibérations du conseil municipal, télécharger les *Barbastelle*, voir des photos et accéder à de nombreuses informations pratiques. Pour recevoir les nouvelles de la commune, vous pouvez aussi vous abonner à la lettre d'information en ligne.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées d'amélioration et à nous envoyer des photos* à publier sur ce site internet !

** S'il y a des personnes reconnaissables sur les photos, il nous faudra leur autorisation pour les publier (formulaire disponible en Mairie)*



• En cette année si particulière le traditionnel repas de fin d'année n'ayant pu avoir lieu, le Conseil Municipal du Monestier a eu à cœur de mobiliser le Père Noël et ses lutins pour offrir des **colis de Noël** à tous les anciens du village. Réservés aux résidents permanents de la commune âgés de 65 ans et plus, qu'ils soient ici ou en maison de retraite, ces paniers gourmands ont été garnis de produits locaux, souvent bios, avec notamment des terrines élaborées à Vanosc, des confiseries de Pailharès, du vin de Vernosc... Les employés communaux n'ont pas été oubliés et ont trouvé un colis sous leur sapin...



• Le Monestier a embauché **un deuxième cantonnier** : l'employé actuel - Norbert Fanget - a souhaité réduire son temps de travail et Jérôme Serayet entre donc au service de la Mairie comme agent technique, à raison de 4 h par semaine. Bienvenue à lui !

INFO VACCINATION CONTRE LE COVID 19

En Ardèche, la campagne de vaccination est lancée et s'amplifie, notamment avec l'ouverture des centres de vaccination destinés aux **personnes de plus de 75 ans**, aux professionnels de santé hospitaliers et libéraux de plus de 50 ans, aux aides à domicile et aux pompiers de plus de 50 ans. Depuis le 18 janvier, 5 centres de vaccination, répartis dans l'ensemble du département, sont ouverts, sur rendez-vous. Dans les semaines à venir, d'autres centres seront également amenés à vacciner un plus large panel de population. Pour Annonay et son agglomération :

Centre de santé des Cévennes
122 Avenue Ferdinand Janvier
07100 ANNONAY

Prendre RDV : Tel 07 88 58 21 86
ou site web DOCTOLIB

Les échos d'ici et là

Annonay Rhône Agglo : le nouveau conseil communautaire installé

Le 9 juillet dernier, Simon PLENET a été réélu président de la communauté d'agglomération par 56 élus communautaires nouvellement installés dans leurs fonctions.

Les quinze vice-présidents ont eux aussi été désignés : Richard MOLINA 1^{er} VP en charge de l'économie, des infrastructures et réseaux ; Sylvie BONNET en charge de la petite enfance et de la parentalité ; Yves FRAYSSE en charge de l'agriculture ; François CHAUVIN en charge de la gestion patrimoniale et de la sécurité incendie ; Laurent MARCES, en charge de la gestion durable des déchets ; Antoine MARTINEZ en charge de la culture et des équipements sportifs ; Ronan PHILIPPE en charge de la santé ; Denis SAUZE en charge de la transition écologique, des circuits courts et de la restauration collective ; Christophe DELORD, en charge de l'aménagement durable et urbanisme ; Gilles DUFAUD, en charge de l'assainissement et des eaux pluviales ; Sylvette DAVID, en charge des personnes âgées et solidarités ; M. Damien BAYLE en charge du Commerce ; M. Denis HONORE en charge de l'Eau potable ; M. William PRIOLON en charge des Transports et mobilité douce ; M. Laurent TORGUE en charge des Finances.

Lors de cette séance d'installation S. Plenet rappelait que l'agglomération joue aujourd'hui un rôle central. « Le précédent mandat a vu grandir le territoire, d'une part en nombre de communes car l'agglomération compte aujourd'hui 29 communes, d'autre part en compétences avec des responsabilités majeures telles que la petite enfance ou l'eau potable... »

Population totale INSEE 2017 en vigueur au 1^{er} janvier 2020

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE



Conduire en hiver : quelques précautions indispensables !

**pour ne pas finir au fossé*



La conduite en hiver peut parfois s'avérer délicate lorsque les routes sont enneigées ou pire, verglacées... Cette année, nous avons pu le constater, l'hiver est là et nous rappelle –si cela était nécessaire– que nous sommes une commune de montagne, fièrement installée sur le toit du bassin d'Annonay.



Est-ce que vous marchez en tongs

dans la neige ? Non, bien sûr... Eh bien, pour votre voiture c'est pareil, il est fortement recommandé d'installer des pneus « hiver » ou « thermo gommés » sur les QUATRE roues (parfois on est tentés de n'en mettre que deux mais selon les spécialistes c'est un remède pire que le mal car votre véhicule se trouve alors déséquilibré). Parfois, des chaussettes de roues ou des chaînes peuvent être nécessaires, pensez à les emporter avec vous (avec une paire de gants et une bâche en plastique qui vous évitera de finir les genoux trempés !) Ensuite, adaptez votre vitesse et roulez en douceur.

Le déneigement sur la commune

L'Entreprise Moulin est chargé par la municipalité d'assurer le déneigement des voies communales et de répandre de la pouzzolane, une roche volcanique permettant une meilleure adhérence des véhicules.

En cas de nécessité les rues du village sont salées afin de faciliter la circulation des piétons et des voitures. Sur le reste du réseau communal, du sel et de la pouzzolane



sont mis à disposition des riverains en plusieurs endroits jugés particulièrement délicats (virages de Bégué, secteur Fournas/Bessiat...). **En bordure de voie communale, pensez à bien garer vos véhicules afin de ne pas gêner le passage du tracteur chasse-neige.**

Malgré tout, en cas d'importantes chutes de neige ou de verglas particulièrement épais, la circulation peut, pendant un certain temps devenir très difficile... Vous pouvez obtenir des infos en temps réel sur plusieurs site internet, pour l'Ardèche : <https://www.ardeche.fr/193-circuler-en-ardeche.htm>

Charge à chacun d'être prévoyant, prudent et bien équipé !

Si les patrimoines m'étaient contés...

« On n'est jamais si bien servi que par soi-même »

Il y a 61 ans, en février 1960, alors que la commune compte 110 habitants dont une quarantaine au village, les hommes retroussent leurs manches et vont réaliser eux-mêmes leur adduction d'eau.

Il faut améliorer l'approvisionnement en eau devenue insuffisant en période sèche. Or les projets de ce type sont nombreux sur le département. Les délais d'instruction afin de prétendre à des subventions promettent d'être longs. Le maire de l'époque, M. Bruchon, et sa municipalité souhaitent simplifier la vie de leurs administrés. Par conséquent, ils vont retrousser leurs manches, estimant que l'on n'est jamais si bien servi que par soi-même.



"Les services instructeurs préconisent de capter une source sur Beguet nécessitant la pose de 3 km de canalisation pour arriver au village.

Les édiles du Monestier pensent au contraire que le remplacement des anciennes canalisations de l'adduction plus que centenaires dont l'étanchéité est devenue suspecte, un meilleur captage de la source principale et le captage de sources supplémentaires allaient permettre de résoudre le problème à moindres frais."

Chose dite, chose faite ! Le captage de 2 sources distantes d'environ 150 mètres l'une de l'autre, situées sur Roche noire à 1 km du village, est réalisé.

Le débit de ces deux sources, 21 litres par minute en période de sécheresse, paraît suffisant pour le village. A ce débit, ajoutons celui de la source principale alimentant jusque-là le village et celui d'une quatrième source dont les canalisations, hors d'usage depuis une dizaine d'années, n'avaient pas été réparées.

Toute la main-d'œuvre employée à la réalisation des tranchées et à l'enlèvement de l'ancienne canalisation est fournie par une poignée d'hommes.

"Les canalisations existantes, remplacées par des conduites, ont été confectionnées sur place il y plus d'un siècle. Elles se présentent sous la forme d'un rectangle de 25 à 30 cm de large, percé au milieu d'un trou cylindrique de 5 cm de diamètre. Elles ont, d'une façon générale, bien résisté au temps et le marteau-piqueur a été indispensable pour en venir à bout. La nouvelle adduction d'eau établie depuis les captages jusqu'au petit réservoir de 2 m³ au-dessus du village, alimente une bouche à incendie, le lavoir et l'abreuvoir. Ce n'est que plus tard qu'un réservoir de 120 m³ viendra remplacer le plus petit permettant d'établir de nouvelles prises. Cette réalisation constituera une réserve d'eau intéressante pour pallier à la sécheresse et à un éventuel sinistre."

Ces travaux ont assuré au village une quantité d'eau suffisante même au mois d'août, période cruciale ; et depuis, le village n'a jamais manqué d'eau !

Noémie Pain, d'après André Broutechoux, Le Dauphiné, Février 1960



Jeux

Mots Fléchés

La solution sera dans le prochain numéro !



GENDARME À L'AUBE	CHAUDE DANS L'ARÈNE	TEXTILE ÉDENTÉ	LIMON	À DISPOSITION DE L'ARMÉE JEU
LIVRE PESANT D'OR			MESSAGE RADIO DIPLOME	
			IDIOT METTRE DE L'IODE	
PAPE INNOCENT GÉNIE				RICHESSSE DIVAGUER
				EN PLEIN COEUR
HÉROS BIBLIQUE SOLDAT		FAUTE DE BALLE	SOUVERAIN TROIS SUISSES	
	FIN DU JOUR	LIPPES RÈGLE		
DÉCISION DE JUSTICE				ELLE CONNAÎT LA MUSIQUE
			VIVES EAUX	

Devinette

Comment appelle t-on
les habitants de
Boulieu-Lès-Annonay ?

Réponse :

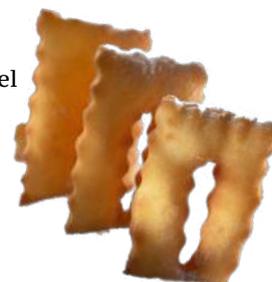
Bonloculliens.

Idée recette

Les BUGNES de la Marthe

Une recette divulguée par Colette de Bégué

- ✓ 200 g de farine + 50 g de maïzena + ½ sachet de levure chimique + 1 pincée de sel
- ✓ 2 sachets de sucre vanillé + 1 cuillère à soupe de sucre
- ✓ 3 œufs battus
- ✓ 75 g de beurre fondu
- ✓ 2 cuillères à soupe de Rhum + 1 zeste de citron



Mélanger la levure avec les farines. Ajouter les sucres. Mélanger, ajouter les œufs, le beurre, le rhum. Bien mélanger.

Laisser reposer couvert d'un linge pendant 3 heures, à température ambiante.

Former une boule et étaler la pâte et découper des bandes de pâte que l'on incise au milieu.

Faire frire en retournant à mi-cuisson pour avoir des bugnes dorées de chaque côté...

Bon appétit !



Courrier des villageois

Pour cette édition, j'ai eu l'agréable surprise de trouver dans ma boîte aux lettres, un courrier de Mounitaires qui retrace à sa manière un grand bout de l'histoire du village.
Bonne lecture !



Depuis notre installation au Monestier...

Lyonnais, nous cherchions une maison de campagne pour notre famille avec trois enfants de 7, 3 et 2 ans. Nous n'avions pas réussi à la trouver dans nos prix dans le Bugey dont nous sommes originaires. C'est dans le journal gratuit « Hebdo » que nous tombâmes sur les annonces de plusieurs maisons de campagne proposées à la vente en Ardèche du Nord par Jean Sauzéat, agent immobilier et maire de Vanosc.

C'est ainsi qu'un jour de décembre 1972, Jean Sauzéat nous fit visiter plusieurs maisons à Pouillas, Métrosc, Le Chirollet, Le Monestier.

Au Monestier, c'était la maison de Louis Bouchet, la dernière du village sur le chemin de La Barge. La maison était inhabitée depuis 7 ans ; son propriétaire, célibataire, avait passé plusieurs années à l'hôpital de Privas, la succession entre les neveux fut longue et difficile, la mise en vente à un prix élevé et le peu de terrain offert avaient découragé d'éventuels acheteurs.

Nous nous rendîmes compte au cours de la visite que la maison avait subi les outrages du temps et qu'elle avait été vandalisée. Des livres anciens, des missels déchirés, de nombreuses photos de famille jonchaient le sol de la cuisine. On voyait le ciel dans une pièce du premier étage à travers des planchers béants. Le chambranle d'une porte était arraché, forcé sans doute par le passage d'un meuble. Presque toutes les vitres des fenêtres étaient cassées. À l'extérieur, dans une sorte de vide-ordures naturel et sur toutes les terrasses, des boîtes de conserves éventrées, des restes de verres et de bouteilles étaient éparpillés. Il nous fallut plusieurs années pour venir à bout de tous ces déchets.

Et pourtant ce fut cette maison que nous avons choisie pour son authenticité : une vraie ferme solide, en granit, la maison construite en 1857 (date gravée au-dessus de la porte d'entrée), surélevée en 1930, avec ses dépendances grange, écurie, hangar, four à pain, saloir au grenier, bassin alimenté par une source, elle avait échappé aux bombardements de juillet 1944, à la différence des maisons voisines. L'étagement de quatre terrasses avec leurs murets de pierre, la vue admirable sur la vallée de la Vocance, le Chirat blanc et autres montagnes emportèrent notre adhésion. Nous emménageâmes en février 1973 dans des conditions spartiates.

Cela fait donc près de 48 ans que nous sommes attachés au village et à ses environs. 48 ans de souvenirs heureux.

Paul, l'aîné de nos petits-enfants, fut baptisé au Monestier en 1993 par Laurent Bouchet, fils de Marie, de La Barge, prêtre ouvrier trop tôt disparu.

Denis Sauze maria notre seconde fille Anne-Geneviève dans la magnifique mairie en 2004.

A ces 2 occasions, nous organisâmes un vin d'honneur, dans la cour de l'ancienne école (la maison de la famille Moulin actuellement) en 1993 et devant la mairie en 2004. Plusieurs anniversaires marquants ont été célébrés dans la belle salle des fêtes du Monestier (les 70 ans de Claude en mai 2007, le 10^e anniversaire de mariage d'Anne-Geneviève et François en juin 2014, ...)

Tant de souvenirs nous reviennent :

- Pierre Bruchon, le papa de Chantal, nous aida à réparer les parquets.
- Madame Duranton, la maman de Bernadette, passait devant chez nous pour emmener paître ses vaches et au retour elle s'arrêta plusieurs fois pour nous remettre quelques mousserons tirés de la poche de son tablier.
- A l'été 1975, deux parachutistes anglais revinrent voir les lieux où ils avaient été hébergés pendant la guerre (ils avaient été logés dans la grange). La maison était en effet la boulangerie du maquis. Une croix de Lorraine est gravée dans une pierre d'angle.



- Pépé Archier, du Cognet, allait chercher son pain en VéloSolex et nous disait « Votre chien est amiteux » (ce qui était l'exacte vérité).
- Madame Balandreau (dont la maison a été rachetée par Jean Denantes, le père de 3 enfants dont Cyrille et Olivier) recueillit notre chien un jour où il avait fugué et n'était pas revenu alors que nous partions en vacances en Tchécoslovaquie en 1975, et le garda chez elle trois semaines.
- Nos 3 enfants construisaient des cabanes dans la forêt et allaient pêcher des têtards.
- Ils allaient chercher avec une berthe le bon lait crémeux des vaches d'Augusta Cros le samedi soir.
- Ils allaient aussi chercher le pain à la camionnette de l'épicier-boulangier Damon de Vanosc qui desservait les habitants en haut du village et klaxonnait au passage du calvaire pour prévenir de son arrivée.
- Augusta Cros ou Marie Richard nous fournissaient en lapins que nous accommodions avec du serpolet, selon la recette de Marie Bouchet.
- Notre fils Jean allait lui rendre visite et elle le taquinait tout en trayant ses chèvres (elle lui envoyait une fois une giclée au visage).
- La première chose que notre fils Jean faisait en arrivant était de filer chez Dédé Bouchet. Il passait des journées entières avec lui, soit dans son jardin, soit avec ses animaux, soit chez lui avec sa mère. C'était une grande amitié, Dédé ne parlait pas beaucoup, il racontait des histoires de serpents et de chasse, montrait un renard blanc qu'il avait tué et fait naturaliser, mais c'était suffisant pour eux deux.
- Dédé Bouchet nous offrait différents produits de son jardin.
- Nous apprenions à fabriquer du sirop de framboises grâce à la recette d'Élise Bruchon, la maman de Chantal.
- Nous achetions des paniers d'osier tressés par des parents de Chantal (Marie-Louise et Abel) à Saint-Julien Vocance.
- Bernadette Bertrand (Duranton) nous offrait régulièrement de la rhubarbe.
- Nous passâmes ici quelques Noël, au prix d'un chauffage intensif d'une maison glacée à notre arrivée.
- Nos enfants et petits-enfants en profitaient pour faire des descentes en luge dans le champ en surplomb de la maison et dans celui derrière l'église, quand il y avait de la neige.
- Nos petits-enfants (Paul, Claire, Pierre, Philippe, Mathieu, Vincent) ont appris à faire du vélo au village, au prix de quelques genoux abîmés dans la descente entre le majestueux tilleul de Chantal et chez nous.

Notre jardin garde la mémoire des uns et des autres. Il reste encore quelques feuilles du plant d'oseille donné par Élise Bruchon il y a 40 ans, un buisson d'arquebuse offert par Madame Duranton, des millepertuis descendus de Bégué grâce à Huguette Lory, des lys orange de Simone Montagnon (La Barge et Vocance), des muscaris de Marie-Cécile Bonnet. Et si les trois pêcheurs plantés par notre grand ami André Bouchet de La Barge (décédé en 2007), ses fuchsias et ses lupins ont disparu, il nous reste de lui 2 treilles dont nous tirons chaque année quelques litres de jus de raisin. Dédé Bruchon tondait de chez lui, sous nos fenêtres, les orties qui montaient jusqu'à elles. Denis Sauze a toujours pris soin de notre toit et tenu en respect la vigne vierge.

Nous avons su cueillir les petits bonheurs, en mêlant défunts et vivants :

- saluer à chacune de nos arrivées au village Augusta Cros, sa sœur Ginette et leurs enfants assis sur un banc devant leur maison, ainsi que notre plus proche voisine, Chantal Bruchon, qui a vu grandir enfants et petits-enfants,
- observer Chantal faire rentrer ses poules et ses oies, ses moutons étoiler les prés en pente,
- contempler le calvaire en bois remonté par le maire lui-même, Jean Duranton, grand bricoleur devant l'Éternel,
- donner à manger du pain sec aux ânes de Jérôme Serayet,
- entendre le chant du coq de Sabine Moulin à toute heure de la journée,
- voir Régis Dufaux (qui craint toujours que nous mourions de faim) régulièrement, ne serait-ce qu'en entendant son petit coup de klaxon sympathique lorsqu'il passe et ne s'arrête pas,
- nous régaler de cèpes offerts par Marie Bouchet, comme aujourd'hui de mousserons ou

- retrouver Papy Saget le Croix-Roussien lors de parties de cartes dans son cabanon ou de promenades dans les sous-bois à ramasser des champignons,
- goûter au meilleur rôti de chevreau que nous ayons jamais mangé lors d'une invitation un dimanche midi par Marie Bouchet,
- prendre le goûter dans le garage aménagé de La Barge avec André et Simone Montagnon,
- se poulécher lors des déjeuners plantureux pendant l'été, à 10 ou 12, en plein air au Cognet, devant le cerisier, chez nos amis Denise et René Bruchon,
- d'apprécier les bons pains variés pétris par Serge Chabanis et cuits dans son four à bois,
- déguster les tartes qu'Huguette Lory préparait toujours pour le goûter à Bégué lorsque nous allions lui rendre visite,
- admirer les talents d'encadrement de tableaux de Marie Jacquier,
- jalouser les superbes fleurs de Marie-Cécile Bonnet, jardinière hors pair,
- assister à la messe du 15 août dans la charmante église du Monestier et au pèlerinage à la source Saint Roch, ou à la messe au col de la Charousse sous la cathédrale naturelle des arbres de la forêt, et sinon aux messes dans toutes les communes avoisinantes avec les curés Jérémie Minodier, ses successeurs Roure et Deglenne, et le père Gaby (Moulin), voire en 1984 dans l'ancienne école quand l'église du Monestier était en travaux,
- suivre une promenade contée avec Mariette Vergne,
- recevoir les conscrits d'un village voisin lorsqu'ils venaient chanter le mai, d'une voix éraillée,
- participer à une après-midi de jeux dans la salle des fêtes et quelquefois au repas collectif de décembre,
- écouter Léon Richard chanter en patois l'hymne du Monestier,
- voir à la foire de la Saint Georges nos petits-enfants pêcher des truites dans le lavoir de la place, sous la houlette de Florent Durantou,
- suivre les concerts donnés dans la chapelle de Pouillas,
- participer aux animations culturelles organisées par La Vanaude à Vanosc,...

Nous disons merci à tous ceux qui ont pris soin de notre confort et nous ont procuré ces moments de bonheur.

Sommes-nous encore des touristes pour les Mounitaires de souche ou nous ont-ils définitivement adoptés ?

En tout cas, les nouvelles générations de notre famille semblent avoir définitivement adopté Le Monestier : certains de nos petits-enfants y passent leurs confinements. Il est vrai que le wi-fi y est meilleur qu'à Paris !

*Luce et Claude Dupraz, avec la participation de Françoise, Anne-Geneviève et Jean
Novembre 2020*

Petites annonces



Vente de matériel, échange de services, événements à venir...
Déposez votre annonce en Mairie ou écrivez-nous à barbastelle07@gmail.com

Ecrivez ici vos bonnes résolutions pour l'année

RÉSOLUTIONS 2021

MES RELATIONS 000
& MA FAMILLE 

MON DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL 

SIGNATURE / ENGAGEMENT:

MA SANTÉ &
MON BIEN-ÊTRE 

MA GRANDE
PRIORITÉ 

MA CITATION INSPIRANTE

MON ACTIVITÉ
PROFESSIONNELLE
& MON ARGENT 

MES PASSIONS
& MES HOBBIES 

SKETCHNOTS by Pictobooks.com



*La Barbastelle des Sommets est
aussi votre bulletin.*

*Vous voulez déposer une
petite annonce, envoyer une
lettre, écrire un article ou nous
faire des suggestions ?*

Ecrivez à « La Barbastelle »

Mairie – 07690 Monestier

Ou par mail :

barbastelle07@gmail.com



**Belle et
heureuse année
les Mounitaires !**

**et surtout la
santé !**

- **Direction de la publication** : Mairie du Monestier
- **Graphisme, mise en page** : Agnès Lory
- **Impression** : Repro-Service, Annonay

Ont contribué à ce numéro : Colette Cordier, Luce et Claude Dupraz et leur famille, Mathieu Lachand, Agnès Lory, Noémie Pain, Denis Sauze.